

Baulon, le 6 janvier 2010

**Convocation du Conseil Municipal**  
**Le jeudi 14 janvier à 20h**  
**Salle des Halles**

**Ordre du jour**

**- RÉSEAUX :**

- **Effacement des réseaux rue de Lassy : étude détaillée**

**- FINANCES :**

- **Admissions en non valeur**
- **Transfert de Crédit Budget Commune**
- **Transfert de Crédit Budget Assainissement**

**- DIVERS**

**Le Maire,  
Jean-Paul RIU**

---

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal**

**Réunion du 14 janvier 2010**

Le quatorze janvier deux mille dix, à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 janvier 2010, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Paul RIU, Maire.

Présents :

Mmes DUTAY Marie-Renée, TOURNEUR Frédérique, PAQUET Isabelle, HAMON Chantal, HAMON Patricia, GRIMAUULT Séverine, LACOURT Marie-Cécile, LORGEUX Karine.

MM CHASLES Paul, CRAMBERT Jean-Paul, FERREOL Thierry, RIU Jean-Paul, MÉLOT Jacques, LE DIRACH Didier.

M DAVID Stéphane présent à partir de la délibération 02/10.

Pouvoirs :

RENAUD Jean-Marc donne pouvoir à M. CRAMBERT Jean-Paul

Absent excusé :

MM BEGUINEL Jean-Pierre, THEAUDIN Bruno.

M. DAVID Stéphane absent pour la délibération 01/10.

Mme GRIMAUULT Séverine est désignée secrétaire

\*\*\*\*\*

## **01/10 Effacement des réseaux rue de Lassy : Etude détaillée**

M. le Maire rappelle le projet d'effacement des réseaux de la rue de Lassy dont l'étude sommaire avait été acceptée par délibération du Conseil Municipal en date du 4 juin 2009.

Il présente l'étude détaillée accompagnée du tableau de financement concernant cette opération, établie par le Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine, laissant apparaître à la charge de la commune une somme de 77 930,40 €.

Suite à cet exposé, et après délibération, **le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- accepte la réalisation de cette opération dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par le Syndicat Départemental d'Energie d'Ille et Vilaine, et s'engage à :

- réaliser les travaux indiqués aussitôt que le dossier aura été retenu,
- inscrire les crédits correspondants au budget de la commune,
- verser la participation communale au maître d'ouvrage à l'avancement des travaux.

- autorise également le Maire à signer tous les documents nécessaires (convention de mandats tableaux financiers...) lorsque le dossier aura été retenu par la Commission Départementale Environnement.

*Reçu le 18 janvier 2010, Préfecture de Rennes*

\*\*\*\*\*

## **02/10 Admission en non valeur**

M. le Maire présente les documents transmis par la Trésorerie de Guichen pour des produits irrécouvrables d'un montant de 1,60 € concernant des frais de cantine et de garderie.

Après délibérations, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'accorder l'admission en non-valeur des sommes à recouvrer d'un montant total de 1,60 €.

*Reçu le 18 janvier 2010, Préfecture de Rennes*

\*\*\*\*\*

### **03/10 Transfert de crédit Budget Commune – Décembre 2009**

M. le Maire rend compte des transferts de crédits réalisés :

Section de fonctionnement du budget commune

Dépenses Article 7391171 + 468,00 €  
(Dégrèvement taxes foncières sur propriétés non bâties jeunes agriculteurs)

Dépenses Article 022 (dépenses imprévues) - 468,00 €

*Reçu le 18 janvier 2010, Préfecture de Rennes*

\*\*\*\*\*

### **04/10 Transfert de crédit Budget Assainissement – Décembre 2009**

M. le Maire rend compte des transferts de crédits réalisés :

Section d'investissement du budget assainissement

Dépenses Article 2315 opération 11 + 2 173,40 €  
Extension du réseau d'assainissement

Dépenses Article 020 (dépenses imprévues) - 2 173,40 €

*Reçu le 18 janvier 2010, Préfecture de Rennes*

\*\*\*\*\*

### **05/10 Divers**

- Concernant les élections régionales des 14 et 21 mars prochain, Mr Le Maire demande aux Conseillers Municipaux de se rendre disponibles pour assurer les permanences au bureau de vote.
- Concernant le souhait d'habitants de Baulon d'avoir un Colombarium, Mr Le Maire informe le Conseil Municipal d'une étude en-cours.
- Concernant la surcharge de travail du poste d'accueil, Mr Le Maire informe le Conseil Municipal d'une étude en-cours sur une nouvelle organisation conduisant à créer un poste à 24/35<sup>ème</sup>.
- Concernant la voirie d'accès à la salle de sport : les travaux sont en-cours.
- Concernant les travaux au bâtiment de La Noé : les travaux sont programmés pour le mois de février.

*Reçu le 18 janvier 2010, Préfecture de Rennes*